

La financiarisation et la massification de l'épargne : le cas des fonds mutuels canadiens

Maxime Lefrançois, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Résumé

Ce mémoire porte sur les fonds mutuels en tant que véhicule type de la généralisation de la participation des ménages aux marchés financiers. Ce phénomène est d'abord étudié dans le cadre d'une analyse de la financiarisation du capitalisme avancé. Celle-ci se définit sommairement par le caractère déterminant que tendent à prendre les marchés de capitaux et la finance en général sur l'ensemble des dimensions de l'économie. À partir d'une revue de la littérature et de la présentation d'un cadre conceptuel macro-institutionnel qui guide notre étude de cas, nous indiquons que ce redéploiement de la finance s'appuie sur l'épargne des ménages telle que canalisée par les fonds mutuels et valorisée sur les marchés financiers. Ce rôle central des fonds mutuels dans le processus de financiarisation est également situé dans le cadre d'un débat concernant les implications sociologiques de la diffusion de la participation des ménages à la bourse, dans lequel s'opposent les tenants de la démocratisation financière et ceux du redéploiement de l'antagonisme capital/travail. Une fois ces fondements posés, nous nous attardons plus spécifiquement au cas des fonds mutuels canadiens. Une typologie historique, principalement axée sur l'évolution des formes organisationnelles et institutionnelles de ces fonds, est proposée afin de mieux documenter l'analyse de la financiarisation et, dans un deuxième temps, d'alimenter le débat sur le sens de la participation généralisée des ménages à la finance. Cette dimension est approfondie dans la deuxième partie du mémoire avec la question de la massification de l'épargne comme interprétation alternative à celle de la démocratisation financière. Sur les bases de notre étude de cas empirique et d'une proposition de synthèse des théories de la massification, nous évaluons plus précisément dans quelle mesure les fonds mutuels canadiens peuvent être interprétés comme des organisations financières de masse. Cet exercice nous mène d'abord à identifier une forme de massification dans les principes de mutualisme et d'indifférenciation qui président à la constitution formelle des fonds. Nous identifions ensuite – à partir d'une étude plus approfondie de l'institution juridique de la fiducie encadrant les fonds et du cas des pratiques d'anticipation des marchés – des antagonismes au sein des fonds mutuels entre ce que nous conceptualisons comme des épargnants de masse et l'élite financière.